

LES SPORTS A L'HOTEL⁽¹⁾

II. — L'ORGANISATION POSSIBLE

Le problème est donc le suivant : créer à l'hôtel un centre sportif aussi large et varié que possible sans engager de grosses dépenses et sans risquer de mécontenter les non-sportifs fréquentant l'hôtel. Or la chose à la fois la plus discrète, la plus essentielle et la moins imprudente à établir dans cet ordre d'idées, c'est une salle de gymnastique ouvrant, si cela se peut, par un portique sur un espace de plein air et agrémentée de douches en pluie. Par gymnastique nous entendons ici toutes formes d'exercices physiques praticables dans un local clos et limité, l'escrime par conséquent et la boxe aussi bien que la gymnastique proprement dite. Pour mieux nous faire comprendre disons donc : une salle d'exercice.

Il la faut vaste, c'est entendu; mais avant de déclarer que la place fait défaut, avez-vous bien examiné les sous-sols et, ce qui vaudrait mieux, les combles de l'hôtel ? Etes-vous bien certain en abattant quelques cloisons et en utilisant tel recoin perdu de ne pouvoir vous procurer le recul nécessaire ? Et si d'aventure il fallait « bâtir », ne pas prendre ce terme au pied de la lettre. Une salle à muraille de sapin avec le sol battu pour parquet, un toit de tôle et un poêle pour les temps froids, voilà après tout l'a. b. c. du besoin. Quant aux douches, c'est toujours là une chose dont on s'effraie et, la routine aidant, on les remplace par des salles de bains qui coûtent dix fois plus et ne rendent pas les mêmes services. La douche en pluie, le *shower bath*, pluie tiède ou froide à très faible pression est le lavage de l'avenir. Dans vingt ans, il y en aura partout; les maisons particulières et les appartements à petits loyers en posséderont ; dans ce temps-là, on en réclamera de tous les hôtels parce que, sous cette pluie-là, petits et grands, jeunes et vieux, rhumatisants, apoplectiques, anémiques..., tout le monde peut passer sans le moindre inconvénient. Dépêchez-vous donc de prendre les devants; seulement ne faites pas faire les

(1) Voir la *Revue olympique* de mai 1910.

devis par des architectes lesquels n'y entendent rien et adressez-vous directement aux maisons dont c'est la spécialité. Une pareille installation est aussi facile que bon marché.

Vous avez maintenant votre local. Qu'y va-t-on mettre? qui y viendra ? et dans quelles conditions ? Il y faut une demi-douzaine de masques et de gants, une douzaine d'armes (fleurets, épées, sabres), deux pistes, un boxing-bag, une barre fixe, des barres parallèles, un jeu d'haltères, une corde lisse, des anneaux, des poteaux à sauter, quelques matelas amortisseurs... et voilà. En assurant une réclame décente aux fabricants de ces engins, un hôtelier est certain de les obtenir avec un énorme rabais. Ne faites pas la dépense — au début du moins — d'un professeur attiré payé par vous. Contentez-vous de le tenir dans la coulisse, prêt à être appelé aux frais du client. Ayez tout au plus un garçon de salle pour les douches qui possède quelques connaissances sportives et le goût de s'y perfectionner. Quant à la fréquentation du local, taxez-la à des taux assez bas pour attirer tous vos clients, même ceux qui ne font que passer. Ceux-là en amèneront d'autres.

Telle sera la « salle d'exercice ». Bien entendu, aucun club ne doit s'y former pas plus que des groupements du dehors ne doivent être admis à s'en servir. C'est une règle dont il ne faut jamais se départir. Si la première année, la salle est délaissée, peu importe : mais si on a eu la faiblesse d'y donner accès à d'autres qu'à des clients de l'hôtel, ces derniers non seulement n'y pénétreront pas mais se plaindront d'un voisinage gênant et anormal. Après la salle d'exercice, quels sont les aménagements les plus désirables ? Nous avons parlé déjà du bain d'air. Cette aérothérapie ne présente guère qu'un genre de difficultés, l'orientation. Il n'est pas toujours commode de disposer les terrasses nécessaires de telle façon qu'aucun regard indiscret n'y vienne plonger. Et pourtant c'est là — du moins jusqu'à nouvel ordre — une obligation inéluctable. La ressource, s'il y a un ascenseur, est de monter, comme madame Malbrouk « si haut qu'on peut monter ». N'importe quel sol convient. On y étend au besoin des nattes, des tissus isolants pour la chaleur. Les parois des compartiments seront en bois et naturellement très légères. Il est toujours loisible de donner à une installation de bains d'air des aspects luxueux mais les principes essentiels en sont très simples et, partant, ne représentent pas une grosse mise de fonds. Il ne faut pas les placer sous la surveillance d'un docteur ce qui transformerait l'hôtel

en une sorte de sanatorium. Il suffit que des instructions très nettes et propres à inspirer aux baigneurs la prudence soient affichées dans l'enceinte. On spécifiera de plus que la responsabilité de chacun est en jeu et celle de l'hôtelier se trouvera à couvert par ces précautions. Du reste aucun tribunal sérieux ne consentirait à admettre d'autres principes.

Troisième initiative recommandable : celle du camping. Ceci semblera bizarre au premier abord, le camping n'étant pas à proprement parler un sport. Il est vrai; mais il constitue un merveilleux vestibule pour tous les sports auxquels il incite ; d'autre part, beaucoup d'hommes et de jeunes gens aimeraient à s'y essayer sans pouvoir y parvenir à cause du matériel exigé et du fait que ce matériel est difficile à se procurer autrement qu'en en faisant l'acquisition ; on ne sait ensuite comment l'employer ni ou le remiser. Cela risque d'être un capital inutilisé. Ce capital au contraire servira indéfiniment à l'hôtelier car, à condition de servir périodiquement, il ne s'use guère. Trois tentes à deux personnes ne coûtent pas bien cher et combien d'hôtels, sans même louer à proximité le bout de terrain herbu nécessaire, pourraient le trouver dans un coin de leur jardin convenablement entouré d'une palissade improvisée. Cela fait en somme pour la saison d'été six clients de plus qui prendront leurs repas à l'hôtel et n'immobiliseront point de chambres. Soyez sûr, par dessus le marché, qu'ils s'en iront ravis et trompeteront de tous côtés la savoureuse originalité de votre idée. S'ils sont assez sportifs pour faire de la gymnastique et des armes et prendre leur tub sur le seuil de leur maison de toile, leur enthousiasme ne connaîtra plus de bornes ; un portique avec quelques agrès, trapèze, anneaux, corde lisse, élevé dans le « camp » en complètera l'installation et en précisera le caractère.

Chevaux, bicyclettes, bateaux, chasse, pêche, ne vous lancez pas dans tout cela à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles. Et ce pour trois raisons primordiales : la dépense initiale est considérable ; les détériorations sont nids à dispute, personne n'en voulant rester responsable ; enfin le client ne sera jamais satisfait. Il trouvera toujours matière à récriminer et, d'ailleurs, le cheyal, la bicyclette ou le bateau même de première qualité qui plairont à l'un sont certains de déplaire à l'autre. Ce sont là des exercices où chacun apporte son goût, son appréciation personnelle et sa faculté de critique. Or il n'y a point à critiquer une

barre fixe, une corde lisse, une épée ou un boxing-bag pas plus qu'une paire d'haltères. Vous savez ou non vous en servir. Ces objets n'ont pas d'individualité. L'individualité de celui qui s'en sert est entière et libre de se manifester sans entrave. Pour les mêmes raisons et parce que les responsabilités y sont encore plus délicates à établir et, partant, plus redoutables à encourir, il ne faut pas se mêler du tir. Plus tard, quand la pratique des sports à l'hôtel sera entrée dans les mœurs, quand personne ne s'étonnera plus de ce mariage, aujourd'hui si inattendu, entre la vie musculaire et la vie d'hôtel, les inconvénients que nous signalons perdront beaucoup de leur gravité. Jusque-là il est sage de s'en tenir à ce que nous venons d'indiquer. La gymnastique individuelle, escrime, bain d'air, camping, voilà les quatre points cardinaux de l'orientation nouvelle. Que les hôteliers qui le peuvent s'engagent dans cette voie. Nous doutons fort qu'ils aient à s'en repentir.

CHRONIQUE DU MOIS

Duel de races.

Ce qui s'est passé aux Etats-Unis à la suite du fameux match de boxe Jeffries-Johnson est extrêmement instructif et prête à réflexions aux points de vue historique et social. Mais au point de vue sportif, on peut le résumer d'un seul mot : c'est bontoux. Après cela, il se trouvera sans doute des paradoxeurs comme le transatlantisme en produit volontiers pour voir dans ces manifestations extravagantes l'indice d'un esprit sportif exacerbé par sa propre vigueur. Nous croyons bonnement, nous autres, que le spectacle auquel l'univers vient d'assister est au contraire l'un des plus anti-sportifs qui puissent être et par cette seule raison qu'on n'a jamais rien vu de plus lâche. Eh quoi ! parce qu'un nègre est sorti victorieux d'un de ces combats qui seraient sublimes si ils avaient lieu à huis-clos et sans profit pour personne, mais dont l'organisation mercantile rend l'immoralité vraiment scandaleuse — il se trouve des blancs assez dépourvus de tout sentiment d'honneur pour se jeter sur de malheureux noirs désarmés, coupables